Edito

publié le 24/04/2022 - mis à jour le 01/09/2022

Le BIA est un examen créé conjointement par l’éducation nationale et la direction générale de l’aviation civile, il permet de sensibiliser les élèves à l’aéronautique. Par sa diversité et son interdisciplinarité, le Brevet d’Initiation Aéronautique est un outil pédagogique intéressant et valorisant. La participation aux activités proposées dans le cadre du BIA permet de donner du sens aux disciplines enseignées et la motivation qu’elle suscite aide à remédier à certaines difficultés. De plus, cette ouverture vers la culture aéronautique peut contribuer à améliorer l’insertion professionnelle dans un secteur économique porteur d’emplois.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.